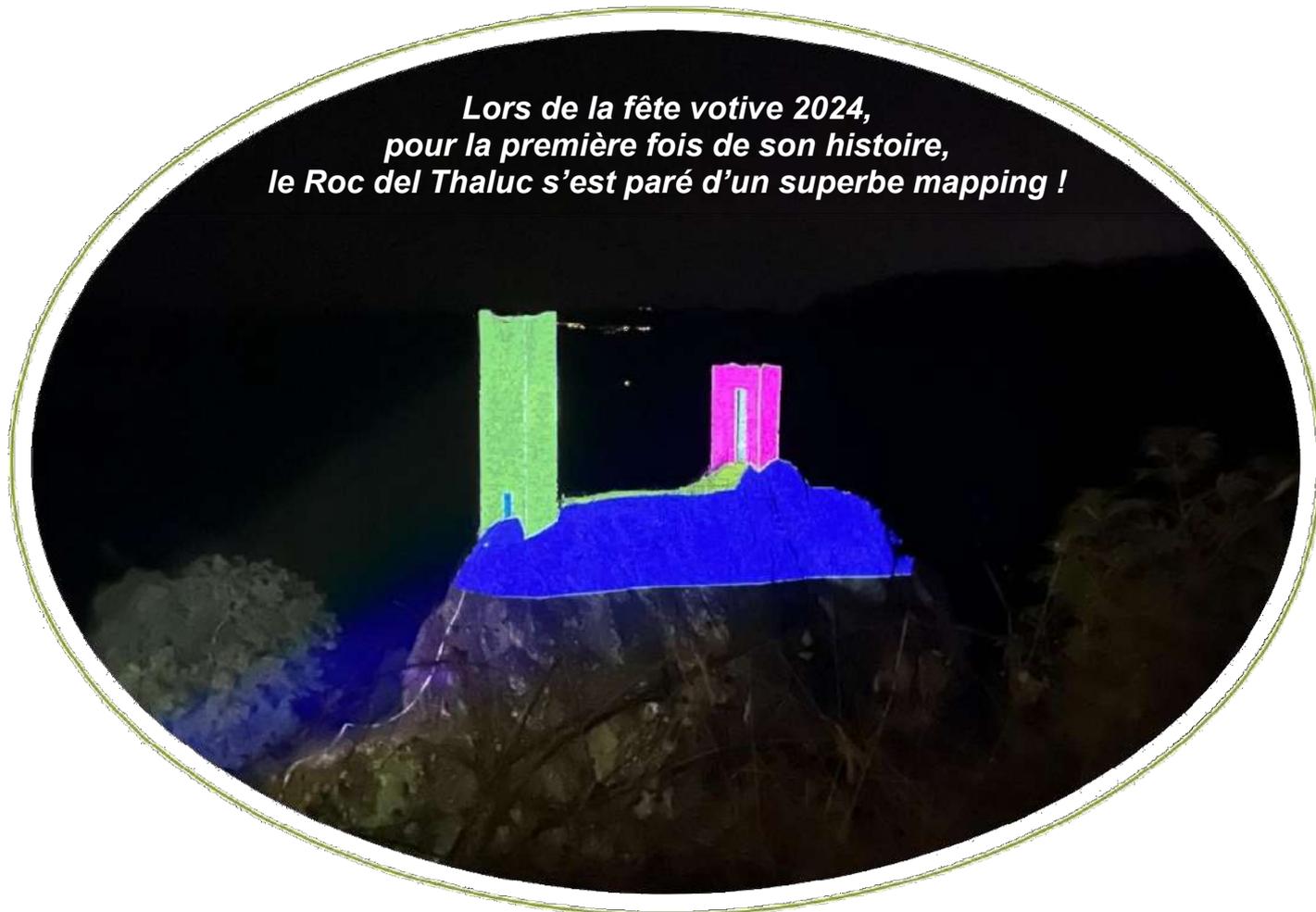


PEYRUSSE-LE-ROC

BULLETIN MUNICIPAL

Janvier 2025 - N°30

*Lors de la fête votive 2024,
pour la première fois de son histoire,
le Roc del Thaluc s'est paré d'un superbe mapping !*



« L'année qui vient de s'écouler nous a fait vivre l'idéal olympique et dans le même temps la pression des difficultés économiques qui frappent à tous les niveaux de notre société. Quel contraste !

Notre situation de village authentique et remarquable constitue notre meilleur atout. Je souhaite à chacun de vous le plaisir de résider à Peyrusse-le-Roc et la satisfaction de vivre dans un lieu que l'histoire a façonné d'une beauté paisible.

Je vous adresse mes meilleurs vœux de paix et de bonheur pour 2025.»

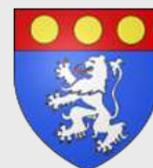
Michel FOREY, Maire

Mairie de Peyrusse-le-Roc

15 place des Treize Vents - 12220 PEYRUSSE-LE-ROC

05.65.80.42.98 / mairie-peyrusseleroc@wanadoo.fr

Ouvertures : Lundi et Vendredi de 9h à 12h ; Mercredi de 9h30 à 12h30



ÉTAT CIVIL

Avis de naissance :

- ♦ Alba, Eléna COUDERC le 08 septembre 2024

Mariages :

- ♦ Laurent GIRARD et Joëlle BORREDON le 08 juin 2024
- ♦ Aurélien BOYÉ et Pauline FABRE le 24 août 2024
- ♦ Romain MARTY et Pauline BERGOUGNOUX le 24 août 2024

Transcriptions et mentions de décès :

- ♦ Solange BOYÉ le 08 janvier 2024
- ♦ Marie-Louise DELCLAUX le 26 janvier 2024
- ♦ Paule LAUMOND le 11 mars 2024
- ♦ Ginette POURCEL le 22 juin 2024
- ♦ Roland ENJALRAN le 17 août 2024
- ♦ Raymonde GRANSAGNE le 25 août 2024
- ♦ Georges BARNABE le 18 décembre 2024

Permis d'inhumer :

- ♦ Hubert VERNHES le 04 janvier 2024
- ♦ Jeannine PINET le 29 juin 2024
- ♦ Christian GINESTE le 09 novembre 2024

URBANISME

- ♦ Certificats d'urbanisme : 11
- ♦ Déclarations préalables : 4
- ♦ Permis de construire : 5

Nouveau : déposez vos demandes d'autorisations d'urbanisme sur notre site internet www.peyrusse-le-roc.fr rubrique « démarches, infos pratiques »

Services courrier-colis :

- Retrait et le dépôt de lettres, lettres recommandées, lettres suivies et de colis, qu'ils soient affranchis sur place ou sur internet.
- Affranchissement de lettres et de colis.
- Vente de timbres, d'enveloppes préimprimées, d'emballages colis (Prêt-à-Envoyer Colissimo et Prêt-à-Expédier Chronopost)
- Service de réexpédition du courrier.

Services financiers

- Retrait et versement d'espèces sur un compte de La Banque Postale (compte courant ou compte épargne)
- Dépôt de chèques
- Virement bancaire
- Consultation des comptes
- Prise de rendez-vous avec un conseiller bancaire au bureau de poste le plus proche.

**Pour toutes ces opérations et demandes,
l'Agences Postale de Peyrusse Le Roc vous accueille :**

**4 places des vents
12220 PEYRUSSE LE ROC**

**du lundi au samedi
de 10h à 12h**

CONSEILS MUNICIPAUX

En 2024, le conseil municipal s'est réuni 5 fois pour délibérer sur les ordres du jour suivants :

♦ **Le 30 janvier 2024**

1/ Vote des subventions aux associations :

- ♦ Comité des Fêtes 1525.00€
- ♦ Amis du Vieux Peyrusse 1525.00€
- ♦ Amicale des Pompiers 200.00€
- ♦ Société de Chasse 200.00€
- ♦ Association des Donneurs de Sang 200.00€
- ♦ Lou Cantou del Roc (Club des Aînés) 200.00€
- ♦ Culture et Patrimoine 200.00€
- ♦ Sauvegarde de l'Eglise 200.00€
- ♦ Association Le Bastidou 300.00€

2/ Augmentation du nombre d'heures de travail de la secrétaire de Mairie passant de 12 h à 17h30 hebdomadaire.

3/ Travaux Hôpital : Mise en sécurité des arases et parements de façades, montant des travaux envisagés 24 467 € HT. Plan de financement : Ministère de la Culture 20% + Conseil Départemental 20% + Conseil Régional 20% + autofinancement 40%

4/ Travaux éclairage public TRV1 Centre Bourg

Plan de financement : Participation SIEDA 17 150 € + Fond Vert 12 050 € + autofinancement 7 300 €

5/ Demande de subvention pour travaux de confortement du chemin d'accès au site, chemin d'accès pompiers et PMR au site Médiéval au droit de l'église. Estimatif des travaux par le cabinet GETUDE : 54 250 € HT.

Plan de financement : Etat 30% + Région 25% + Département 25% + autofinancement 20%

6/ Désignation d'un référent déontologique pour les élus locaux pour une durée de 30 ans. Tout membre du conseil municipal peut consulter le référent déontologique qui est chargé d'apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte.

♦ **Le 5 avril 2024**

1/ Approbation du Compte de Gestion

2/ Vote du Compte Administratif 2023

| Section Fonctionnement | Section Investissement |
|--|-------------------------------|
| Recettes 325 827.96€ | Recettes 92 449.63€ |
| Dépenses 198 197.17€ | Dépenses 145 888.82€ |
| Résultat 127 630.79€ | Résultat - 53 439.19€ |
| Résultat de l'exercice avec le report 2022 : 460 525.23€ | |

3/ Affectation du résultat du Compte d'Exploitation 2023

- ◆ Le conseil municipal décide d'affecter en :
- ◆ Recettes de la Section Fonctionnement 477 990.23€
- ◆ Dépenses de la Section Investissement 97 545.64€
- ◆ Recettes d'Investissement 80 080.64€

4/ Vote des taux d'imposition 2024

- ◆ Maintien des taux d'imposition en 2024 par rapport à ceux de 2023
- ◆ Taxe Habitation sur les résidences secondaires : 11.55%
- ◆ Taxe Foncière sur les Propriétés bâties : 29.09%
- ◆ Taxe Foncière sur les Propriétés non bâties : 52.80%
- ◆ Cotisation Foncière des entreprises : 26.68%

5/ Admission des titres en non-valeur – Créances irrécouvrables

Non valeur de produits de redevance d'occupation du domaine public et redevances d'assainissement n'ayant pu être recouvrées pour diverses raisons : 68.63€ pour l'année 2016 et 20 € pour l'année 2022.

6/ Vote du Budget Primitif 2024 :

Section Fonctionnement : 799 208.23€

Section Investissement : 901 805.25€

7/ Délibération relative au temps de travail et fixant les cycles de travail

Pour un agent à temps complet, la durée hebdomadaire du temps de travail effectif est fixée à 35 heures ; la durée annuelle du temps de travail effectif est de 1 607 heures (heures supplémentaires non comprises).

Cycle de travail :

Service Administratif : Secrétaire de Mairie : 17h30 par semaine sur 2.5 jours

Agence Postale : 12 h par semaine sur 6 jours

Service Technique : 35 h par semaine sur 5 jours

8/ Délibération relative à la journée de solidarité : elle est instituée au lundi de Pentecôte pour un temps complet et proratisée en fonction des obligations hebdomadaires de service.

◆ **Le 10 juin 2024**

1/ Adhésion au groupement de commandes par les Syndicats Départementaux d'Energie pour l'achat et la valorisation d'énergies, l'achat de fournitures, de services ou de travaux en matière d'efficacité énergétique.

2/ Transfert de la compétence « Eclairage Public » de la commune au SIEDA pour :

- ◆ Les travaux de premier établissement, de renouvellement et d'extension des réseaux d'éclairage public,
- ◆ Les travaux de maintenance préventive et curative des installations d'éclairage public.

3/ Dématérialisation des actes et autorisations d'urbanisme.

Toute personne, dès qu'elle s'est identifiée préalablement auprès d'une administration, peut adresser à celle-ci, par voie électronique, une demande, une déclaration, un document ou une information ou lui répondre par la même voie même si le dépôt par papier restera encore possible.

La commune a confié l'instruction des actes et autorisations d'urbanisme au service urbanisme d'Aveyron Ingénierie.

Toute demande transmise en dehors du Portail Usager Urbanisme (PUU) telle une adresse mail générique de la commune ne sera pas recevable et sera donc rejetée.

Le portail sera accessible depuis le site internet de la commune ou de la communauté de communes et permettra aux administrés de :

- ◆ Se renseigner sur le règlement et le zonage d'un terrain
- ◆ Saisir de façon dématérialisée une demande d'acte ou autorisation d'urbanisme
- ◆ Suivre l'avancement du ou des dossiers dématérialisés.

4/ Adhésion à la centrale d'achat du SMICA pour la modernisation numérique et l'ingénierie informatique des collectivités et établissements publics pour des :

- ◆ Besoins en matériel informatique
- ◆ Bénéficier de l'expertise technique du SMICA
- ◆ S'exonérer des formalités de publicité et de mise en concurrence
- ◆ Procéder à des commandes

5/ Tarif de location du gîte communal « La Maison de l'Albine »

Dans l'attente d'une nouvelle conciergerie, après en avoir délibéré, le conseil municipal fixe les conditions et le tarif de location du gîte à compter du 1er juillet 2024 comme suit :

- ◆ Location par nuitée isolée hors frais de ménage et taxe de séjour : 15€ par nuit et par locataire
- ◆ Prestation obligatoire : caution demandée à l'arrivée des locataires d'un montant de 300€.

◆ **Le 27 septembre 2024**

1/ Projet de travaux bâtiments communaux :

- ◆ Aménagement des locaux « Anciennes écoles » en atelier communal et salle de réunion. L'étude d'aménagement a été confiée à Aveyron Ingénierie.
- ◆ Rénovations intérieures de la Salle des Fêtes et de la Mairie

2/ Modification du taux de cotisation du contrat groupe assurance des risques statutaires 2022-2025 pour les agents affiliés à l'IRCANTEC.

3/ Renouvellement de la convention de partenariat de l'Agence Postale Communale

Le conseil municipal approuve le renouvellement de la convention de partenariat entre La Poste et la Commune arrivant à son terme le 31/12/2024 pour une durée de 3 ans.

4/ Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable du SAEP des Eaux de Foissac au titre de l'exercice 2023.

♦ Le 9 décembre 2024

1/ Désignation de l'agent recenseur : Pierre Gransagne se chargera de recenser la population à compter du 16 janvier 2025.

2/ Institution du RIFSEEP : la rémunération des employés communaux sera revalorisée dès 2025 conformément aux recommandations du Centre de Gestion de l'Aveyron.

3/ Participation obligatoire à la protection sociale complémentaire – risque prévoyance : conformément à l'obligation légale, une participation de 15 € mensuel sera proposée à chaque agent souhaitant adhérer à une prévoyance.

4/ Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable exercice 2023 – SMAEP Montbazens – Rignac.

5/ Restitution étude Alpa conseil : le cabinet d'étude, dont le financement est pris intégralement en charge par l'ANCT (Préfecture), a délivré la première partie de son travail axée notamment sur la mise en sécurité de l'accès au Roc del Thaluc.

6/ Renouvellement de la convention d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du Centre de Gestion de l'Aveyron.

7/ Fixation du tarif de la nouvelle redevance « performance des systèmes d'assainissement collectif » imposée par l'agence de l'eau Adour Garonne.

Retrouvez les comptes rendus des Conseils Municipaux sur le site internet de la Mairie : www.peyrusse-le-roc.fr rubrique « vie municipale ».

TOURISME



Le 12 mars, nous avons reçu Muriel ABADIE, Vice-présidente du Conseil Régional en charge du tourisme durable, loisirs et thermalisme, Stéphane BERARD, conseiller régional et Myriam MOUGEL, chargée de mission à la Direction de l'Economie Locale, du Tourisme, de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Du 6 juillet au 27 août, grâce au concours de D'click photo montbazinois, une exposition inédite dans le département a eu lieu à Peyrusse-le-Roc et Lugan : des clichés réalisés par Thomas Pesquet depuis la station spatiale.

L'écompteur, situé dans le Site Médiéval, a comptabilisé près de 14 400 visiteurs en 2024. A l'instar de la fréquentation des sites touristiques aveyronnais, nous constatons une baisse probablement due à une météo capricieuse, aux jeux olympiques et à une conjoncture instable.



TRAVAUX REALISÉS EN 2024

- ◆ Finalisation de l'adressage
- ◆ Réfection du balisage du Site Médiéval
- ◆ Travaux de consolidation et sécurisation de l'Hôpital des anglais (1ère tranche)
- ◆ Mise en ligne du nouveau site Internet de la Mairie
- ◆ Financement de la restauration d'une portion de calade par le Bastidou

PROJETS EN COURS DE RÉALISATION ET À VENIR

- ◆ Consolidation du chemin d'accès à « La Placette » par la Communauté de Communes
- ◆ Reprise de concessions abandonnées au cimetière
- ◆ Réfection des vitraux de la Chapelle Notre-Dame de Pitié avec Sauvegarde de l'Eglise
- ◆ Rénovation de l'éclairage public
- ◆ Acquisition de nouveaux bancs et pots de fleurs pour le Bourg
- ◆ Aménagement et mise en sécurité des entrées du Bourg
- ◆ Travaux de consolidation et sécurisation de l'Hôpital des anglais (2ème tranche)
- ◆ Consolidation du Marché Couvert

La 3ème édition de la Journée Citoyenne a réuni de nombreux villageois. MERCI !

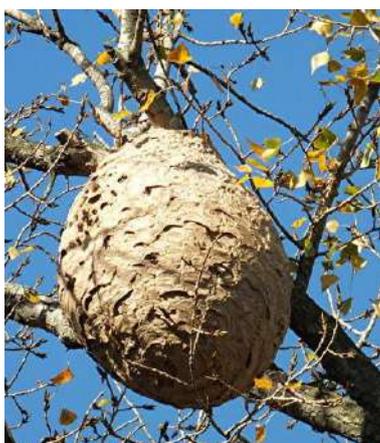


VIE LOCALE



En 2025, les **sacs poubelles** seront distribués aux habitants à l'agence postale communale, en février uniquement, du lundi au samedi de 10h à 12h.

Restez informé des actualités de la commune grâce à l'application gratuite **Panneau Pocket** ! Près de 80 informations publiées en 2024 : animations locales, informations municipales, alertes météo...



Vous découvrez un nid de frelons asiatiques, que faire ?

- s'il est situé sur la voie publique, signalez le en Mairie
- s'il est situé chez vous, prenez contact avec une entreprise spécialisée qui interviendra pour neutraliser le nid. Attention : n'intervenez pas vous-même, cela peut être dangereux !

Spécialistes à proximité de Peyrusse-le-Roc :

Stop guêpes et frelons - Causse et Diège : 06 95 74 83 89

Allo LDR - Salles Courbatiès : 06 20 25 13 51

Nouveau : dès 2025, l'utilisation d'**église pour une manifestation culturelle** est à soumettre, via un formulaire spécifique, à la Mairie puis à la paroisse Saint-François d'Alzou à l'attention du Père Francis MONZIOLS (Maison paroissiale de Rignac : 05 65 64 50 45 / paroisse.saintfrancois@orange.fr)



Signaler un équipement endommagé sur la voie publique (poteaux cassés ou penchés, câbles décrochés ou arrachés, armoires ouvertes ou détériorées)

www.dommages-reseaux.orange.fr

Ce site est ouvert à tous et ne nécessite pas d'identification. Vous accéderez à un formulaire où vous pourrez décrire le dysfonctionnement observé et préciser sa localisation, les équipes techniques d'Orange interviendront dans les meilleurs délais.

Un dommage au réseau n'étant pas systématiquement synonyme de clients en panne, les priorisations d'intervention se font sur la base de deux critères :

- ♦ La sécurisation d'équipements, pouvant représenter un danger,
 - ♦ La réparation de clients en panne détectable par l'ouverture de tickets SAV.
- Attention : chaque client en panne doit se signaler directement auprès de son fournisseur.

AMIS DU VIEUX PEYRUSSE



Toutes les animations de 2024 ayant bénéficié d'un beau soleil, ce fut une année riche en satisfaction pour notre association. En voici la rétrospective :

- ◆ Dimanche 21 avril : une trentaine « d'amis » se sont retrouvés pour une **journée conviviale** avec la visite du Musée « Nos campagnes d'autrefois » à Goutrens, un succulent repas stockfish au restaurant Racanel et la visite guidée du Château de Bournazel
- ◆ Jeudi 9 mai : le traditionnel **vide-greniers** de l'Ascension a connu son succès habituel avec près de 50 exposants
- ◆ Les **marchés gourmands nocturnes** de Juillet et Août ont rassemblé chacun plus de 300 gourmets, touristes et locaux, qui ont pu apprécier notre musique aveyronnaise tout en se restaurant
- ◆ Dimanche 11 août, la **Fête d'Antan** a fait revivre les anciens métiers au son des danses folkloriques de « l'Escaufeto » et les enfants ont découvert les animaux d'une ferme miniature

L'association, créée il y a trois décennies, continue également d'œuvrer à la restauration et la mise en valeur du patrimoine pétrucien. Ainsi, les bénévoles ont validé la proposition du Bureau de restaurer la fontaine du Thérondet en 2025.

Les animations traditionnelles seront aussi reconduites :

- ◆ **Jeudi 29 mai : vide-greniers**
- ◆ **Vendredi 18 juillet : marché gourmand nocturne**
- ◆ **Dimanche 10 août : Fête d'Antan**
- ◆ **Samedi 16 août : marché gourmand nocturne**

Nous remercions ici tous nos bénévoles et invitons toutes les personnes intéressées par nos actions, à nous rejoindre. Bonne et heureuse année à tous les lecteurs de ce bulletin !



LE BASTIDOU

Le patrimoine de Peyrusse le Roc : notre trait d'union en 2024

Au Printemps, des villageois et des jeunes du Club-ados ont entretenu le Jardin Médiéval, et dégagé le Marché Couvert. Et l'été, les visiteurs ont bien apprécié l'exposition «La brouette : géniale invention du Moyen Age», installée sous les voûtes.



En 2024, les travaux ont tissé des liens entre les Pétruciens et les bénévoles des chantiers du Bastidou, dont douze sont venus de Pologne et du Portugal. En Avril, ils ont taillé et posé les pierres de l'arc intérieur d'une porte (bâtisse au bord de la rue du Presbytère). En Juillet, ils ont refait la calade d'un chemin. En Août, ils ont achevé le mur de soutènement du terrain face à l'Ecole Basse.



Le Bastidou remercie le Conseil Municipal pour son soutien en 2024. Qu'en 2025, les activités dans le Site Médiéval nous donnent l'occasion de passer de bons moments, ensemble !



Adresse mail : lebastidou@rempart.com
Tel : 06 22 35 13 23

 Le Bastidou à Peyrusse le Roc

LOU CANTOU DEL ROC

Forte de ces 140 adhérents, l'association a connu une année 2024 pleine d'activités et d'animations :

- ♦ **15 Janvier** : galette et jeux à Peyrusse le Roc
- ♦ **13 Février** : Assemblée Générale à Peyrusse le Roc
- ♦ **6 Avril** : repas stockfisch et jeux à Peyrusse le Roc
- ♦ **16 Mai** : balade dans la région du Sidobre
- ♦ **14 Juin** : visite des Martinets du Lézert, repas chez Carles à Monteils
- ♦ **7 Juillet** : déjeuner fête votive de Galgan
- ♦ **Du 18 au 25 Août** : séjour en Côte d'Opale. Magnifique territoire avec une journée à Bruges en Belgique.
- ♦ **22 Septembre** : concert avec les Amis de la Chanson à Galgan
- ♦ **3 Octobre** : journée de la forme à Salles Courbatiers
- ♦ **5 Octobre** : marche au profit du Téléthon
- ♦ **14 Octobre** : repas et jeux à Galgan
- ♦ **Du 10 au 13 Octobre** : 17 adhérents ont participé au voyage de l'Amitié en Espagne
- ♦ **3 Novembre** : repas dansant à Galgan
- ♦ **30 Novembre** : repas de fin d'année, stockfisch, animé par Lous Cantaires de l'Aubrac

Toutes ces animations ont connu une belle participation. Merci à tous les bénévoles qui font vivre notre association.

L'année 2024 s'est achevée par le Réveillon qui connaît toujours un réel succès.

Jeux de carte et de société tous les lundis à 14h au foyer logement à Galgan.

Vivez 2025 dans la convivialité, la bonne humeur, la joie de se retrouver afin de tisser des liens sociaux toujours plus forts. Meilleurs vœux de bonne et heureuse année aux pétruciens et pétruciennes et aux galganais et galganaises.



COMITE DES FETES



Lors de l'assemblée générale annuelle, le bureau de l'association a été renouvelé : Clément Gayrard et Sidoine Perrin, co-présidents ; Lucie Gayrard et Emma Cavalié, secrétaires ; Simon Viguié et Elsa Bardou, trésoriers.

L'année du Comité des Fêtes de Peyrusse-le-Roc a été marquée par des événements conviviaux, dynamiques et riches en émotions dont voici le bilan.

Cochon à la broche : 1er mai. Rassemblant les habitants du village, l'événement s'est déroulé dans une ambiance conviviale et chaleureuse, renforçant les liens entre pétruciens. Le repas a été un franc succès, grâce à l'engagement des bénévoles et à la participation active des villageois. Cette journée, marquée par la bonne humeur, était un véritable moment de partage.

Fête votive : 30, 31 août et 1er septembre

Vendredi : La marche nocturne a réuni un grand nombre de participants, enthousiastes à l'idée de découvrir le village sous un angle différent. La soirée s'est poursuivie avec une ambiance festive grâce à la prestation de La Banda Bono, qui a enchanté le public par son énergie et sa bonne humeur.

Samedi : Un repas champêtre a été organisé, attirant une foule nombreuse. Le spectacle pyrosymphonique a été le point culminant de la journée. Cet événement a impressionné petits et grands grâce au talent des éclairagistes et pyrotechniciens mobilisés. Ce fut une réelle réussite et un moment inoubliable pour tous.

Dimanche : le petit-déjeuner a attiré de nombreux habitants et visiteurs. Malgré un temps capricieux, le concours de pétanque de l'après-midi s'est déroulé dans une bonne ambiance, rassemblant les amateurs de boules pour des moments de compétition amicale et de détente.

Pour revivre en vidéo cette fête, riche en activités et en émotions, flashez le QR Code ci-contre.



Retour de fête : 30 novembre. Pour clôturer l'année, plus de 80 personnes se sont réunies autour d'un repas offert par l'association. Cette forte participation encourage l'association à poursuivre ses efforts et montre l'intérêt réel de la communauté à unir ses forces pour l'année 2025.

Le Comité des Fêtes tient à remercier chaleureusement les sponsors qui ont soutenu les festivités et permis leur réalisation dans les meilleures conditions, les bénévoles qui ont contribué à l'organisation et à la réussite de ces événements, les artistes et techniciens pour leurs prestations de qualité, tous les habitants et visiteurs pour leur présence et leur participation active. L'association se félicite de la réussite des animations 2024 et vous donne rendez-vous pour de nouvelles rencontres. Bonne et heureuse année 2025 !

CULTURE ET PATRIMOINE

L'année 2024 a été riche en animations pour notre association.

Dès le mois d'Avril nous avons eu le plaisir d'accueillir, pour la 2ème année consécutive, le "**Jeune Choeur de l'Oise**" qui nous a proposé dans l'église un magnifique concert, apprécié d'un public fourni. Puis, pour la fête de la musique c'est un concert festif et dansant qui était proposé, animé par le groupe italien **Alberi Sonori**. Prévu Place des Treize Vents, en raison d'une météo maussade, il a eu lieu dans la salle des fêtes.



Pour ouvrir le programme des "**Nocturnes du jeudi**", fin Juin, c'est un concert baroque, musique et chants qui s'est déroulé Place des Treize Vents. Il a été suivi tous les jeudis de Juillet et Août soit par des randonnées nocturnes suivies d'une soupe au fromage, soit d'une animation culturelle. C'est ainsi que se sont succédées des soirées musicales et des balades contées dans le site médiéval.

Début Décembre l'association a proposé dans la salle des fêtes un **repas dansant** qui a été un moment convivial et chaleureux.

Enfin le 22 Décembre avait lieu le **marché de Noël** dans la salle des fêtes et c'est dans l'église, en raison d'un temps pluvieux et froid, que s'est déroulée la **Pastorale autour de la crèche vivante**.



La chorale "**les Voix de l'Audierne**" dont les répétitions ont lieu chaque vendredi soir a animé diverses manifestations : un jeudi des Nocturnes du jeudi, un goûter à Anglars, un autre à Goutrens et bien sûr la crèche vivante avec ses "**nadalous**" en occitan.



En Juin, l'association avait programmé un voyage au Maroc : découverte des capitales impériales, qui a permis au groupe de visiter Marrakech, Fès, Rabat et Meknès. Pour les fêtes de fin d'année l'atelier confection de couronnes de Noël a permis de décorer les maisons du village.

Pour 2025, l'association envisage le renouvellement de la plupart de ses activités : un concert "**Jeune Choeur de l'Oise**" en Avril, les Nocturnes du jeudi en Juillet et Août, le repas dansant, le marché de Noël et la Pastorale autour de la crèche vivante en Décembre.

"Les voix de l'Audierne" qui souhaitent accueillir de nouveaux membres continueront à chanter.

Enfin, l'association a programmé 2 voyages : au Mexique en Février et en Sicile en Octobre.

A totas et tots bona annada 2025.

SAINT-HUBERT CLUB PETRUCIEN

Les manifestations organisées pour l'année 2024 :

Le premier samedi de janvier, le St Hubert club avait programmé son **quine** annuel. Après l'installation des tables, des chaises et la préparation des lots, le jeu pouvait commencer. Les joueurs présents dans la salle se sont installés après avoir choisi leurs numéros fétiches pour certains ou laissant faire le hasard pour d'autres. Les parties se sont enchaînées avec de nombreux lots : sangliers, chevreuils, gâteaux à la broche et bien d'autres qui suscitaient des envies. Les plus chanceux sont repartis satisfaits, d'autres déçus mais tous heureux d'avoir passé une bonne soirée.



Le dimanche 17 mars, la société de chasse a convié toutes les personnes qui contribuent à la bonne marche de l'association autour d'un **repas**. Qu'ils soient chasseurs ou non, nous avons besoin de tous, pour l'organisation des manifestations ou des battues, tout au long de l'année.

Le jeudi 15 août, **ouverture de la chasse au sanglier**. Cette année nous nous efforçons de gérer au mieux la population qui ne cesse de croître. Afin de limiter les dégâts dans les cultures, nous organisons régulièrement des battues.

Dimanche 15 septembre, **ouverture générale du chevreuil et du lièvre**. Nous avons une belle population répartie sur le territoire. Le lâcher de faisans a eu lieu le vendredi 1er novembre.



Lundi 11 novembre, nous avons organisé le **déjeuner de l'entente sanglier**. Les gourmands ont eu le choix entre tête de veau et civet. Une organisation parfaite, des mets succulents et une agréable ambiance ont fait le succès de cette manifestation matinale.

Les adhérents et les membres du bureau vous souhaitent une année 2025 pleine de bonnes surprises et une excellente santé à tous.



SAUVEGARDE DE L'EGLISE DE PEYRUSSE-LE-ROC

Mercredi 24 juillet 2024 : Duo orgue et trombone

Marie-Thérèse Casalta-Savignac, à l'orgue, et son petit-fils, Raphaël Savignac, au trombone, nous ont offerts un concert de musique classique de belle qualité. Nous avons eu la joie de les écouter, en soliste ou en duo, dans des œuvres de Pachelbel, Haëndel, Mozart, Lully, Gounod, et autres compositeurs.



Lundi 29 juillet 2024 : Concert de la Corde à Mi

Pour la 9ème année, l'ensemble toulousain « la Corde à Mi » est revenu enchanter nos oreilles ! Cette année, les six musiciens (deux violons, un alto, un violoncelle, une contrebasse et un hautbois) étaient à nouveau accompagnés de Marie-France au chant. Ils ont interprété des œuvres de Purcell, Grieg, Bach, Pergolèse, Rossini et autres compositeurs.

Ce beau moment musical a été suivi, sous les arbres de la Place des 13 vents, d'un apéritif dînatoire convivial.

Restauration des vitraux et des enduits intérieurs de la chapelle Notre-Dame de Pitié

La restauration des vitraux de la Chapelle du Faubourg, confiée à Nicolas Charles, maître verrier à Villeneuve, a débuté à l'été 2024 et va se poursuivre jusqu'à l'été 2025.

Par ailleurs, nous poursuivons la souscription débutée à l'été 2022 et envisageons des manifestations pour l'été 2025 en vue de la restauration des enduits intérieurs !



Un grand merci à tous les musiciens qui nous offrent leur concert au profit de ces travaux, à toutes les bonnes volontés qui ont permis la réussite des manifestations de cet été, à ceux qui nous soutiennent et aux donateurs ! Merci !

Meilleurs vœux 2025 à chacune et chacun !



Recensement de la population 2025

A partir du 16 janvier 2025, Peyrusse-le-Roc réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution et ses besoins.

Comment ça se passe ?

Une lettre du Maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, Pierre Gransagne, vous fournira une notice internet. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne (ce document est indispensable, gardez-le précieusement).

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de déterminer la participation de l'État au budget de notre commune, de définir le **nombre d'élus** au conseil municipal et le mode de scrutin, d'**identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs, de commerces et de logements, etc.

Pour en savoir plus sur le recensement, consultez le site www.le-recensement-et-moi.fr



RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune

pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC). Le recensement permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

En cas d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait de ne pas pouvoir participer à la JDC et en conséquence, de ne pouvoir passer aucun concours ou examens d'État (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée, ...) avant l'âge de 25 ans et de ne pas être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans.